

**A5 SCORES DETERMINES PAR LE COMITE DE COURSE**

Un bateau

qui n'a pas pris le départ,

**Prendre le départ**

Un bateau prend le départ quand, ayant été entièrement du côté pré départ de la ligne de départ au moment de son signal de départ ou après, et ayant satisfait à la règle 30.1 si elle s'applique, une partie quelconque de sa coque, équipage ou équipement, coupe la ligne de départ en direction de la première marque.

qui n'a pas satisfait à la règle 30.2 ou 30.3,

**30.2 Règle de pénalité de 20%**

Si le pavillon Z a été envoyé, aucune partie de la coque, de l'équipage ou de l'équipement d'un bateau ne doit se trouver dans le triangle déterminé par les extrémités de la ligne de départ et la première marque au cours de la minute précédant son signal de départ. Si un bateau enfreint cette règle et est identifié, il doit recevoir, sans instruction, une pénalité en points de 20%, calculée comme prévu dans la règle 44.3(c). Il doit être pénalisé même si le départ de la course est redonné ou si la course est recourue, mais pas si elle est retardée ou annulée avant le signal de départ. S'il est identifié de la même façon lors d'une tentative ultérieure de départ de la même course, il doit recevoir une pénalité supplémentaire en points de 20%.

**30.3 Règle du pavillon noir**

Si un pavillon noir a été envoyé, aucune partie de la coque, de l'équipage ou de l'équipement d'un bateau ne doit se trouver dans le triangle déterminé par les extrémités de la ligne de départ et la première marque au cours de la minute précédant son signal de départ. Si un bateau enfreint cette règle et est identifié, il doit être disqualifié sans instruction, même si le départ de la course est redonné ou si la course est recourue, mais pas si elle est retardée ou annulée avant le signal de départ. Si un rappel général est signalé ou si la course est annulée après le signal de départ, le comité de course doit afficher son numéro de voile avant le prochain signal d'avertissement de cette course, et si le départ de la course est redonné ou si la course est recourue, il ne doit pas y participer. S'il y participe, sa disqualification ne doit pas être retirée lors du calcul de son score dans la série.

qui n'a pas fini,

**Finir**

Un bateau finit quand une partie quelconque de sa coque ou de son équipage ou équipement en position normale coupe la ligne d'arrivée dans le sens de la route depuis la dernière marque soit pour la première fois, soit après avoir effectué une pénalité selon la règle 44.2, soit après avoir corrigé une erreur commise sur la ligne d'arrivée, selon la règle 28.1.

qui accepte une pénalité selon la règle 44.3(a) ou

**44.3 Pénalité en points**

(a) Un bateau accepte une pénalité en points en montrant un pavillon jaune...

qui abandonne après avoir fini,

**RAF**

**A abandonné après avoir fini**

doit recevoir le nombre de points correspondants attribués par le comité de course, sans instruction. Seul le jury peut intervenir autrement sur le classement pour aggraver le score d'un bateau.